

Parcours Cameo

Programme Pédagogique Détaillé

Présentation générale	2
Publics-cibles	2
Pré-requis	2
Objectifs pédagogiques	3
Contenu	3
Durée	4
Moyens pédagogiques	5
Moyens techniques	5
Moyens d'encadrement	6
Modalités d'évaluation	7

Date de dernière mise à jour : 11 février 2021



Présentation générale

Parcours Cameo est une action de formation en situation de travail qui permet aux salariés de moyennes et grandes entreprises d'enrichir leur profil de compétences de nouvelles pratiques et postures issues du monde des entreprises innovantes.

Ce parcours original et hybride est constitué:

- de séquences collectives d'apprentissage ;
- d'une immersion dans une entreprise innovante pour y réaliser une mission;
- d'un accompagnement *in situ* et à distance pour favoriser l'ancrage des compétences acquises et pour engager la démarche de réflexivité.

La formation permet de préparer le passage de la certification "<u>Définir et mettre en œuvre un projet d'innovation au sein d'une organisation</u>"

Publics-cibles

Cette formation s'adresse principalement aux collaborateurs et managers de moyennes et grandes entreprises, quelque soit leur spécialité professionnelle (commercial, ressources humaines, comptabilité et finance, marketing, communication, juridique).

Elle s'adresse également aux représentants du personnel, dans le cadre de la loi de sécurisation des parcours militants (loi Rebsamen, 2015).

Pré-requis

Le participant doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Il doit faire preuve de motivation et justifier d'un projet de mobilité professionnelle interne ou externe.

Son emploi du temps professionnel doit pouvoir être aménagé pour réaliser les sessions d'immersion en entreprise innovante (20 jours d'immersion sur 3 à 6 mois)



Objectifs pédagogiques

La formation permet l'acquisition de méthodes et techniques pour passer d'une idée d'innovation à sa réalisation, avec un souci permanent de placer l'utilisateur final au centre du projet.

Elle vise le développement d'un état d'esprit d'entrepreneur et permet, par la pratique, l'acquisition de compétences et postures adaptées au travail agile et en équipe pluridisciplinaires.

La validation des compétences est sanctionnée par la passage de la certification "<u>Définir et mettre</u> <u>en œuvre un projet d'innovation au sein d'une organisation</u>"

Contenu

Un séminaire collectif de lancement :

- Accueil des participants, présentation du programme et des outils ;
- Retour d'expérience d'alumni;
- Atelier sur les blocs de compétences du parcours (présentation, discussion) :
 - o Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique de l'innovation et de l'agilité;
 - Identifier et qualifier un problème utilisateur ;
 - o Définir sa stratégie de positionnement marché pour formaliser son projet ;
 - Déterminer la solution la plus adaptée aux besoins de ses cibles et l'améliorer en continu;
 - Organiser et animer l'intelligence collective avec agilité;
 - Conduire un projet d'innovation au sein d'une organisation ;
- Session de pitchs des structures accueillant les missions ;
- Atelier de co-construction des objectifs de la mission entre le candidat et l'entreprise d'accueil ;

Six workshops thématiques pour poser le socle théorique et présenter les concepts, notions et méthodes clés nécessaires à la bonne intégration des participants au sein des entreprises innovantes.

Les six thématiques abordées sont :

- Introduction à l'innovation
- Centricité utilisateurs
- Concurrence, Business Model et Pitch
- Minimum Viable Product et Plan d'action
- Créativité et Facilitation



Influence et Coaching

Trois webinaires collectifs pour aider les participants à développer, grâce à des témoignages forts, de nouvelles postures au sein des projets dans lesquels ils s'insèrent. Ils visent également à engager les participants dans une dynamique de réflexivité.

Une mission au sein d'une entreprise innovante dont le contenu de la mission est co-construit et validé par le participant, son tuteur et le formateur.

Afin que la mission se déroule dans les meilleures conditions, le tuteur met à disposition, pendant toute la durée de l'action de formation en situation de travail :

- des ressources pédagogiques ;
- la documentation sur les processus métier à déployer ;
- la documentation sur les outils à mobiliser.

Un suivi hebdomadaire de 30 minutes par un formateur pour

- faire le lien entre les apprentissages et la pratique
- s'assurer du bon déroulé de la mission en entreprise
- s'assurer de l'engagement du participant et de son tuteur tout au long de la formation

L'équipe pédagogique effectue, diffuse et organise une curation de contenu tout au long du parcours de formation : recommandations de lecture, organisation de pitchs d'entreprises innovantes, partage de ressources méthodologiques complémentaires, diffusion de trucs et astuces.

Durée

Le parcours se déroule sur **24 semaines**, pour **une durée totale de 175h30**, qui se décomposent ainsi :

• Séminaire de lancement : 7h

• Workshops thématiques : 6 x 2h, soit 12h

• Webinaires : 3 x 1h30, soit 4h30

- Mission en entreprise innovante : 140h, à raison de 7 heures par semaine, en moyenne. La planification des heures de présence du participant dans l'entreprise d'accueil est réalisée par le participant, son employeur et le tuteur, de manière conjointe, en début de parcours.
- Coaching individuel: 24 x 0h30, soit 12 heures



Moyens pédagogiques

Le parcours est structuré par des temps collectifs et un suivi individuel des participants.

Les temps collectifs (séminaires de lancement, workshop, webinaires) font tous l'objet d'un support de formation, transmis aux participants en fin d'atelier.

Ces moments alternent entre:

- séguences de transmission de connaissances par les formateurs ;
- séquences collaboratives d'activités pédagogiques ;
- séquences de questions/réponses;
- séquences de réflexivité individuelle et collective.

Des ressources pédagogiques sont par ailleurs mises à disposition des participants via un outil collaboratif.

Le suivi individuel, réalisé par le formateur Cameo, permet de :

- s'assurer de la motivation et de l'engagement continu du participants ;
- s'assurer du bon déroulement de la mission en entreprise ;
- aider le participant dans son travail de réflexivité;
- débloquer des situations d'apprentissage ;
- accompagner le participant dans la préparation au passage de la certification.

Lors des phases en immersion, le tuteur assigné à chaque participant lui met à disposition tout contenu, documentation ou process nécessaire à la réalisation de sa mission.

Moyens techniques

Les séquences collectives sont organisées en présentiel ou en distanciel :

- en présentiel : dans les locaux de CAMEO ou dans des salles mises à disposition par ses partenaires. Chaque salle est équipée de tables, chaises, d'un vidéoprojecteur, d'outils de prototypage (post-its, papier, crayon, scotch) et d'un accès internet.
- en distanciel : via un outil de visioconférence (type Google Meet, Zoom ou Teams), ne nécessitant pas de création de compte préalable.

Les séquences de suivi individuel sont organisées par téléphone ou visio-conférence.



Au sein de l'entreprise innovante dans laquelle il effectue sa mission, le participant bénéficie d'un poste de travail complet : bureau, chaise, ordinateur, ainsi que les accès aux logiciels, plateformes et locaux nécessaires à la réalisation de sa mission.

La suite Google Drive est utilisée pour centraliser l'ensemble des contenus et supports de formation, ainsi que les productions des participants. L'accès à cette plateforme nécessite la création d'un compte.

Moyens d'encadrement

Le parcours de formation est dispensé sous forme de sessions regroupant plusieurs participants.

Chaque session est supervisée par un formateur, garant du bon déroulé de la formation. Il

- est le point de contact des participants;
- assure un suivi régulier de l'engagement et de la progression de chaque participant;
- s'assure de la bonne acquisition des compétences par l'organisation d'évaluations et d'entretiens ;
- organise les phases réflexives tout au long du parcours ;

Un tuteur est également nommé au sein de chaque entreprise innovante qui accueille un participant. Ce tuteur, en coordination avec le formateur, accompagne le participant tout au long de la réalisation de sa mission. Il

- fixe, en collaboration avec le participant et le formateur, les objectif de mission
- facilite l'intégration du participant dans l'entreprise d'accueil ;
- fournit tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- présente les outils et méthodes en place dans l'entreprise d'accueil;
- suit le déroulé de la mission ;
- valide les grandes étapes/jalons de la mission ;
- fait état du déroulé de la mission et de l'acquisition des compétences par le participant au formateur.

Le formateur échange de manière régulière avec le tuteur pour s'assurer de la bonne intégration du participant dans l'entreprise d'accueil et du bon déroulé de la mission.

Lors des séquences collectives, le formateur peut mobiliser des intervenants extérieurs pour partager bonnes pratiques et retours d'expérience sur les thématiques du parcours de formation ou pour accélérer leur montée en compétence sur un sujet donné.

Un dispositif d'intelligence artificielle (STAN) est déployé en support pour :



- diffuser du contenu aux participants ;
- planifier les séquences en immersion avec le participant et le tuteur ;
- faciliter la réalisation des formalités administratives (émargements, attestations de réalisation) ;
- assister le participant dans la réalisation des activités pédagogiques et des livrables de certification :
- susciter l'engagement des participants sur toute la durée de l'action de formation.

Modalités d'évaluation

La formation permet de préparer au passage des épreuves de la certification "<u>Définir et mettre en œuvre un projet d'innovation au sein d'une organisation</u>".

Chaque participant doit constituer, au fil de sa mission, un rapport problématisé sur sa mission, selon un plan défini et partagé avec lui.

Il dispose, en fin de formation, de 30 minutes pour soutenir son rapport devant un jury composé de :

- un représentant de l'organisme de formation
- une à deux personnalités qualifiées, externes à l'organisme de formation

Le jury évalue la prestation et les livrables proposés par le participant sur les points suivants :

- qualité du business plan ;
- qualité du pitch ;
- appréciation écrite du tuteur sur la mission effectuée;
- assiduité du participant tout au long du parcours.

Les résultats de l'évaluation sont consignés dans un procès-verbal, transmis au participant, son tuteur et son employeur.

Tout participant qui obtient la moyenne (10 points sur 20) obtient la certification "<u>Définir et mettre</u> <u>en œuvre un projet d'innovation au sein d'une organisation</u>".